

PLAN D'ACTION 2020-2021 À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES ET MESURES EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Bilan final 2021



Légende : Photo prise lors du lancement des Olympiques Spéciaux du Québec dans le cadre de la Journée internationale des personnes handicapées 2021.

Table des matières

Introduction	3
Élaboration du plan d'action et du bilan	4
Comité des partenaires du <i>Plan d'intervention à l'égard des personnes handicapées</i> (PIPH)	4
Mise en œuvre du plan d'action	6
Répondants sectoriels.....	6
Bilan 2021 du Plan d'action 2020-2021.....	8
Axe 1 : Accessibilité architecturale et urbanistique	8
1.1 Infrastructures municipales	8
1.2 Édifices commerciaux et immeubles locatifs privés	20
Axe 2 : Accessibilité des programmes, des services et de l'emploi.....	22
2.1 Accessibilité à un environnement sécuritaire.....	22
2.2 Accessibilité aux loisirs.....	24
2.3 Emploi	28
2.4 Approvisionnement	29
Axe 3 : Accessibilité des communications et de la vie démocratique	32
3.1 Accessibilité de l'information	32
3.2 Vie démocratique, consultations publiques et participation citoyenne	33
Axe 4 : Sensibilisation et formation.....	33
4.1 Sensibilisation.....	33
4.2 Formation du personnel municipal	35
Annexe 1	37
Liste des feux sonores présents sur le territoire de la Ville de Longueuil.....	37

Introduction

La Ville de Longueuil identifie chaque année une série de mesures qu'elle inscrit dans un plan d'action qui vise à éliminer les obstacles que rencontrent les personnes handicapées. En fait, l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées* (L.R.Q., c. E-G 20.1) interpelle les municipalités de 15 000 habitants et plus pour qu'elles adoptent un plan d'intervention visant à favoriser l'intégration scolaire, sociale et professionnelle des personnes handicapées. Par personne handicapée, nous entendons « Toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes. »¹

Les différents axes de ce plan d'action sont ceux qui ont été identifiés lors de la réalisation du *Plan d'intervention à l'égard des personnes handicapées* adopté en 2006. Depuis, la Ville s'est dotée d'un [énoncé politique en matière d'accessibilité universelle](#) afin de s'assurer que ce principe guide l'ensemble de ses interventions.

En adoptant en 2013 son énoncé en accessibilité universelle qui s'appuie sur des principes d'égalité et d'équité, la Ville a exprimé la volonté de s'engager résolument et de façon durable à identifier, réduire et éliminer les obstacles qui peuvent limiter une personne dans l'accomplissement de ses activités de tous les jours. Fondée sur une approche inclusive, l'accessibilité universelle permet à toute personne, quelles que soient ses capacités, l'utilisation identique ou similaire, autonome et simultanée des services offerts à l'ensemble de la population.

En générant des environnements plus fonctionnels et conviviaux, l'accessibilité universelle permet ainsi de mieux répondre aux besoins des personnes handicapées, mais aussi à ceux de l'ensemble de la population (aînés, familles, etc.). Par l'adoption de cet énoncé, la Ville de Longueuil s'est engagée à :

- Faire de l'accessibilité universelle une partie intégrante de toutes ses activités, projets et services dans la limite de ses ressources et capacités.
- Encourager l'application des principes de l'accessibilité universelle auprès de ses partenaires, mandataires et fournisseurs externes dans une optique d'amélioration de la qualité de vie de toutes les Longueuilloises et tous les Longueuillois.
- Faire de son Plan d'action à l'égard des personnes handicapées l'instrument privilégié du développement de l'accessibilité universelle.
- Accroître progressivement l'accessibilité des infrastructures, des services municipaux et de l'information transmise par la Ville pour les personnes handicapées.

¹ Définition tirée de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées* (L.R.Q., c. E-20.1).

- Sensibiliser le personnel municipal aux principes de l'accessibilité universelle.
- Contribuer à sensibiliser la population de Longueuil à la réalité des personnes handicapées.
- Collaborer avec ses partenaires et les organismes du milieu qui poursuivent des objectifs en matière d'accessibilité universelle.
- Instaurer un processus d'amélioration continu d'identification des obstacles à l'intégration des personnes handicapées afin de réduire ces obstacles ou les éliminer.
- S'assurer de la participation et de l'engagement de l'ensemble des membres de l'appareil municipal à la mise en application du présent énoncé et au respect des principes et procédures d'accessibilité universelle.
- Diffuser et promouvoir auprès de la population les différentes mesures mises en place par la Ville en matière d'accessibilité universelle.

Élaboration du plan d'action et du bilan

Le plan d'action 2020-2021 et ce présent bilan ont été élaborés en collaboration avec le Comité des partenaires qui compte parmi ses membres des personnes représentant différents organismes publics et communautaires. Au cours de l'année 2021, ce Comité s'est réuni à cinq reprises. À ces rencontres officielles, nous devons aussi ajouter des activités et rencontres ad hoc.

Comité des partenaires du *Plan d'intervention à l'égard des personnes handicapées (PIPH)*²

Gilles Corbeil, organisateur communautaire
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, Institut Nazareth & Louis-Braille (INLB)

Nadine Geneviève Desjardins, organisatrice communautaire
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, RLS de Champlain

Karine Laprise³, conseillère en développement social et coordonnatrice du plan d'action,
Direction de la culture, du loisir et du développement social, Bureau du développement social

² En 2022, afin de s'arrimer à la terminologie utilisée dans l'ensemble du Québec, le *Plan d'intervention (PIPH)* devient le *Plan d'action à l'égard des personnes handicapées et mesures en matière d'accessibilité universelle (PAPH)*.

³ À partir d'octobre 2020, Raphaël Massé, conseiller en développement social au Bureau du développement social de la Direction de la culture, du loisir et du développement social a pris en charge la coordination du plan d'action.

Frédéric Lavoie, organisateur communautaire
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est, RLS Pierre-Boucher

Bertrand Legault, coordonnateur
Association d'informations en logements et immeubles adaptés

Martin Morin, directeur général
Association des usagers du transport adapté de Longueuil

Andrée Morissette, organisatrice communautaire
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest, Centre de
réadaptation en déficience physique

Pierre Nadeau, agent de développement
Association d'informations en logements et immeubles adaptés

Antonin Plante, vice-président
Conseil canadien des aveugles de Longueuil

Lyne Simard, agente de mobilisation et de défense des droits
Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain

Julie Surprenant, adjointe administrative
Association des usagers du transport adapté de Longueuil

Tommy Théberge⁴, président du comité
Conseiller municipal, Ville de Longueuil

Julie Tourangeau, directrice générale
Association des parents et handicapés de la Rive-Sud Métropolitaine

⁴ À partir de décembre 2021, Jonathan Tabarah, conseiller municipal, a assumé la présidence du Comité des partenaires.



Membres du Comité des partenaires du PAPH.

De gauche à droite : Raphaël Massé, Frédérick Lavoie, Nadine Geneviève Desjardins, Martin Morin, Lyne Simard, Jonathan Tabarah, Silvie Lavigne, Andrée Morissette et Gilles Corbeil. Absents de la photo : Antonin Plante, Bertrand Legault, Pierre Nadeau, Julie Tourangeau, Carole Labonté et Julie Surprenant.

Mise en œuvre du plan d'action

Pour chaque champ de compétences municipales, un répondant a été identifié par sa direction ou son service (aménagement et urbanisme, biens immobiliers, communications et affaires publiques, génie, ressources humaines, travaux publics, services juridiques, services de police et de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil, ressources matérielles, réseau de transport, etc.). Ces personnes-ressources sont sollicitées de façon continue et elles portent les enjeux de l'accessibilité universelle dans leur milieu.

Le coordonnateur du plan d'action assure le suivi des orientations du plan d'action et de l'énoncé en matière d'accessibilité universelle lors de la mise en œuvre des actions et de la planification des différents projets d'aménagement réalisés par la Ville. Il veille également à ce que le principe d'accessibilité universelle et l'expertise des membres du Comité des partenaires soient considérés lors de la planification de différents projets d'aménagement.

Répondants sectoriels

Aménagement et urbanisme

Martin Lévesque, chef de service – Planification et aménagement

Approvisionnement

Lyne Parenteau, chef de division - Stratégies et pratiques

Biens immobiliers

Nathalie Thibeault, chef de division - Gestion et planification immobilière

Communications et affaires publiques

Mélanie Forcier, conseillère en communication

Génie - Service infrastructures urbaines

Oliya Girard, chef de division - Architecture du paysage

Génie – Service mobilité durable et éclairage

Jean-François Lagacé, chef de division - Transport et mobilité active

Grands projets

Laura Osorio, chef de service

Greffes

Carole Leroux, chef de service - Greffe et assistante-greffière

Ressources humaines

Isabelle Renouf, chef de service - Capital humain

Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil

Benoit Ayotte, coordonnateur-prévention, division des mesures préventives et des relations avec la communauté

Service de police de l'agglomération de Longueuil

Gino Iannone, inspecteur

Travaux publics

Marc Fleury, chef de division - Déneigement

Samuel Cioffi Duret, chef de division – Voie publique

Réseau de transport de Longueuil

Françoise Hoarau, gestionnaire de projet - Développement à la mobilité

Voici donc le bilan complet pour l'année 2021 du plan d'action 2020-2021 adopté en octobre 2020 par le conseil de la Ville de Longueuil (CO-201020-2.6). Les actions réalisées en 2021 ont été surlignées afin qu'elles puissent plus facilement être repérées et ainsi simplifier l'évaluation du bilan réalisé par l'Office des personnes handicapées du Québec.

Bilan 2021 du Plan d'action 2020-2021

Axe 1 : Accessibilité architecturale et urbanistique

1.1 Infrastructures municipales

1.1.1 Accessibilité des bâtiments municipaux et des infrastructures de loisir

Obstacle principal : Peu d'installations municipales sont totalement accessibles aux personnes handicapées.

Objectifs spécifiques : Mettre en place des critères et des mécanismes afin que le principe de l'accessibilité universelle soit intégré dans les façons de faire de la Ville.

Répertorier, analyser et prioriser les obstacles relatifs à l'accessibilité des bâtiments municipaux afin de les réduire ou les éliminer.

Poursuivre la mise à niveau des bâtiments municipaux.

Engagements : Intégrer le principe d'accessibilité universelle dans les projets de rénovation ou de construction d'infrastructures municipales et poursuivre l'identification des éléments qui devront être considérés dans l'analyse des différents projets.

Intégrer le principe d'accessibilité universelle lors de la planification des grands projets de développement élaborés par la Ville. Parmi ces projets, notons le réaménagement du secteur de la Place Charles-Le Moyne (projet Centre-ville) et de la rue Saint-Charles Ouest et les projets d'aménagement comme par exemple, le « TOD » Roland-Therrien et le projet Longue-rive.

Dans les différentes étapes de planification et de réalisation de ses projets d'aménagement urbain, la Ville consulte les membres du Comité des partenaires afin de s'assurer que ses projets soient plus inclusifs et répondent aux principes d'accessibilité universelle et de parcours sans obstacle. D'autres organisations pourront être également sollicitées.

Action 1 Procéder à la construction d'un centre aquatique dans le secteur de Saint-Hubert (quartier Laflèche).

Échéancier : 2020 : Conception

2021 : Début des travaux (ouverture prévue pour 2022)

Responsable : Service des grands projets

Collaborateurs : Direction de la culture, du loisir et du développement social, Centres intégrés de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest et Montérégie-Centre, [Mémo Québec](#)

Commentaires : Deux rencontres ont été tenues en 2019 avec les membres du Comité des partenaires afin de bien cerner les enjeux d'accessibilité du futur centre aquatique.

Une première rencontre de coordination avec les architectes, l'équipe de projet et les membres du Comité des partenaires PIPH a eu lieu en juin 2020.

De juin 2020 à septembre 2020 : plusieurs échanges avec différents partenaires pour la coordination des plans d'architecture suivant le tableau de coordination listant les requêtes en accessibilité universelle.

Résultats attendus : La conception du projet est finalisée et les travaux sont amorcés.

État : Projet reporté.

En date du 31 décembre 2020, les plans étaient complétés à 100%. Un rapport présentant le suivi des enjeux liés à l'accessibilité universelle révèle que 85% des requêtes émises en la matière par des ressources professionnelles et des membres de groupes communautaires ont été intégrées aux plans. Au total, 79 requêtes ont été transmises en 2020.

L'ultime élément à être intégré aux plans actuels est relatif à la signalétique intérieure.

Action 2 Procéder au réaménagement des vestiaires et à l'amélioration de l'éclairage à la piscine Olympia. (2018-Action 7)

Échéancier : Finalisation de la planification : 2020

Début des travaux : 2021

Responsable : Direction des biens immobiliers

Collaborateurs : Direction de la culture, du loisir et du développement social, Centres intégrés de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest et Montérégie-Centre

Commentaires : Les recommandations de l'ergothérapeute du CISSS-MO émises dans un rapport réalisé à demande de la Ville en 2015 ont été considérées lors de l'analyse des besoins.

Résultats attendus : Aménagement d'un vestiaire universel.

État : **Partiellement réalisée.** Les plans ont été finalisés en 2020 et les travaux débuteront en 2022 pour se terminer en 2023.

Les plans prévoient des vestiaires intégrant l'accessibilité universelle; soit un parcours sans dénivellation et complètement accessible de l'entrée principale, en passant par les vestiaires, jusqu'à la piscine. On y prévoit entre autres : des ouvre-portes automatiques, des cabines de vestiaire et des douches accessibles ainsi qu'une échelle adaptée facilitant l'accès à l'eau. La conception et le choix des équipements de plomberie et la quincaillerie seront accessibles (hauteur de comptoir, choix des accessoires, de la robinetterie, modèle de quincaillerie, etc.).

Une nouvelle signalétique intérieure sera conçue de manière à respecter toutes les recommandations de l'INLB et les critères d'accessibilité répondant aux besoins des personnes ayant une déficience visuelle.

Action 3 Procéder à la rénovation de la piscine Marquette afin de la rendre plus accessible. (2019-Action 3)

Échéancier : 2020

Responsable : Direction des biens immobiliers

Collaborateurs : Direction de la culture, du loisir et du développement social, Centres intégrés de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, Montérégie-Est et Montérégie-Ouest

Commentaires : La piscine comportera une entrée graduelle à l'eau et un fauteuil roulant spécialisé facilitant l'entrée à l'eau et sera mise à la disposition des utilisateurs et utilisatrices.

Résultats attendus : Une piscine répondant aux principes d'accessibilité universelle ouvre ses portes en 2020.

État : **Réalisée.** Ouverture des portes de la piscine à l'été 2020. La piscine est munie d'une entrée plage avec main courante. Présence d'un fauteuil hippocampe.

Action 4 Procéder à la rénovation du Centre Bienville situé dans le secteur Saint-Hubert en prévoyant les mesures nécessaires afin de rendre le bâtiment accessible à tous. (2017-Action 5, 2019-Action 4)

Échéancier : 2020

- Responsable : Direction des biens immobiliers
- Collaborateurs : Direction de la culture, du loisir et du développement social, Centres intégrés de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, Montérégie-Est et Montérégie-Ouest
- Commentaires : La majorité des travaux ont été réalisés en 2018-2019 : installation d'un mécanisme d'ouverture de porte automatique, agrandissement du vestibule, réfection des salles de toilette, élargissement des portes des salles d'activités, signalisation et changement de revêtement de sol dans les aires communes. Certaines mises au point devaient être réalisées en 2020.
- Résultats attendus : Toutes les interventions sont réalisées et elles répondent au principe d'accessibilité universelle.
- État : **Réalisée.** Les travaux prévus en 2018-2019 ont tous été réalisés. En 2020, les travaux suivants ont aussi été exécutés : aménagement d'un stationnement de 20 places dont quatre sont dédiées aux personnes handicapées, aménagement de deux rampes d'accès pour les personnes handicapées à l'entrée principale, aménagement de nouveaux trottoirs devant les trois nouvelles entrées et aménagement d'un nouveau trottoir autour du stationnement.

Action 5 Procéder à la rénovation du Centre René-Veillet situé dans le secteur Greenfield Park en prévoyant les mesures nécessaires afin de rendre le site accessible à tous. (2017-Action 5, 2018-Action 5)

- Échéancier : 2020-2021
- Responsable : Direction des biens immobiliers, Direction du génie - Service de l'environnement et de l'architecture de paysage (volet parc)
- Collaborateurs : Direction de la culture, du loisir et du développement social, Centres intégrés de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre et Montérégie-Ouest
- Commentaires : Les travaux visent l'entrée, les salles d'activités polyvalentes et des salles de bain de l'étage principal.
- Les travaux visent également l'entrée donnant accès au rez-de-jardin, aux vestiaires de la piscine et à un vestiaire prévu pour les usagers du parc, incluant une salle de bain donnant sur l'extérieur.
- Le sous-sol est mis aux normes.

Des travaux de réaménagement du parc dans lequel se situe le bâtiment ont débuté en 2019, tandis que d'autres interventions sont à prévoir en 2020-2021, notamment aux abords du bâtiment dans le but de faciliter les déplacements des utilisateurs et utilisatrices du bâtiment vers le stationnement et au périmètre.

Résultats attendus : Les travaux de réaménagement du parc et du bâtiment sont réalisés, et ce, dans le respect des principes d'accessibilité universelle.

État : **Partiellement réalisée.** Les plans relatifs aux espaces extérieurs du bâtiment ont été réalisés et les travaux ont débuté en 2021 pour se poursuivre en 2022.

Les travaux entamés en 2021 concernent la zone récréative au centre du parc : amélioration des aires de jeu, descentes pour fauteuils roulants, tables de pique-nique adaptées aux personnes à mobilité réduite, agrandissement de placettes facilitant la circulation (aires de giration), aménagement de sentiers sans pentes excessives et réaménagement de terrains de pétanque.

En ce qui a trait aux aménagements intérieurs (et le réaménagement du stationnement), la production des plans relatifs au projet de rénovation du Centre René-Veillet s'est échelonnée de 2020 à 2021. Ce projet inclut les aménagements d'espaces extérieurs du bâtiment tel qu'une place publique et une toilette accessible de l'extérieur pour les personnes à mobilité réduite.

Les travaux ont démarré en septembre 2021 par le stationnement et se sont poursuivis dans le bâtiment: réfection du stationnement et implantations de zones de recharges et cases pour personnes handicapées et abaissement d'une portion de bordure pour l'accès au sentier menant à la place publique et au bâtiment, réfection complète de la rampe pour fauteuil roulant, aménagements de deux accès principaux aux bâtiments pour personne à mobilité réduite avec ouverture de porte automatique, réaménagement complet des locaux, vestiaires et salles de bain pour accessibilité universelle.

De plus, les équipements audios et les mobiliers de la salle du conseil d'arrondissement de Greenfield Park seront remplacés afin de servir aussi aux diverses activités du centre en vue de favoriser l'utilisation par les différents groupes pour leurs activités (différents groupes de personnes âgées, notamment).

Les travaux doivent se terminer en 2022.

Action 6 Intégrer le concept d'accessibilité universelle aux différents volets du futur Plan directeur des immeubles. (2016-Action 6, 2018-Action 6)

Échéancier : En continu

Responsable : Direction des biens immobiliers

Collaborateurs : Direction de la culture, du loisir et du développement social, Centres intégrés de santé et de services sociaux de la Montérégie Centre, Montérégie-Est et Montérégie-Ouest

Commentaires : Le volet *Installations aquatiques* a été réalisé en 2018 et le processus menant à la priorisation des autres volets du Plan directeur des immeubles est en cours.

Résultats attendus : Les démarches d'identification des besoins sont réalisées en collaboration avec les utilisateurs. Les plans directeurs sont complétés.

État : **Partiellement réalisée.** En 2021, la Direction des biens immobiliers (DBI) a amorcé le processus menant à la production de différents plans directeurs, notamment celui des bâtiments du Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil et de la Gestion des eaux.

Précédemment, la DBI s'est dotée des plans directeurs pour les infrastructures aquatiques extérieures et intérieures ainsi que pour le Réseau des aînés. Les études préparatoires ont été réalisées pour l'ensemble des bâtiments du Réseau des aînés dont le but était principalement de résoudre les enjeux d'accessibilité universelle.

Lors de l'étape de programme fonctionnel et technique (PFT) et de la phase de conception des plans et devis, la DBI consulte les experts en accessibilité universelle.

Action 33 (ajout) Réfection et agrandissement du stationnement du poste de police (699, boulevard Curé-Poirier Ouest).

Échéancier : 2021

Responsable : Direction des biens immobiliers

Collaborateurs : s/o

Résultats attendus : Ajout de cases de stationnement dédiées aux personnes handicapées et mise aux normes de la signalétique qui y est associée.

État : **Réalisée.**

Action 34 (ajout) **Projet de relocalisation et réaménagement de la cour municipale.**

Échéancier : 2021

Responsable : Direction des biens immobiliers

Collaborateurs : Direction de la culture, du loisir et du développement social et Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre

Résultats attendus : Ajout de portes automatisées dans les entrées des secteurs du greffe et des audiences. Adaptation de la signalétique (contraste, hauteur, lettrage et braille, notamment). Aménagement de salles de toilettes universellement accessibles dans les espaces communs. Ajout de rampes pour le personnel à mobilité réduite (juges et accueil du greffe).

État : Réalisée.

1.1.2 Accessibilité des parcs et des espaces verts

Obstacle principal : Peu d'installations municipales sont totalement accessibles aux personnes handicapées.

Objectif spécifique : Poursuivre la mise à niveau des parcs et installations récréatives afin de les rendre plus accessibles aux personnes handicapées.

Engagement : Appliquer les objectifs du plan directeur des parcs qui précise que l'ensemble des usagers, dont les personnes âgées, les personnes ayant des incapacités liées à la mobilité, les enfants et leurs familles doivent cohabiter et se reconnaître dans les parcs de la Ville. Les valeurs municipales et les aspirations des citoyens et citoyennes doivent être intégrées pour offrir des milieux de vie diversifiés, flexibles et intergénérationnels.

Installer dans les nouvelles aires de jeu pour enfants les éléments suivants : surface en fibre de bois, sentiers aménagés pour parcourir l'ensemble du parc, entrée charretière pour accéder au parc, abaissement des bordures des aires de jeux pour faciliter l'accès, tables de pique-nique (accès universel) sur surface pavée, module comprenant au moins un panneau d'activité ou accessoire au sol, module de jeux muni d'une plateforme pour accéder au premier palier à partir du sol, etc.

Intégrer dans les différents parcs des éléments destinés aux enfants ayant des besoins particuliers (balançoire parent/enfant, balançoire comportant des dossiers, etc.).

Action 7 Planifier et réaliser le réaménagement du parc Raymond de manière à ce qu'il devienne une destination de choix pour les parents et les enfants en situation de handicap. (2019-Action 9)

Échéancier : 2020

Responsable : Direction du génie - Service infrastructures urbaines

Collaborateurs : Direction de la culture, du loisir et du développement social, Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest et le [Centre La Petite Échelle](#).

Commentaires : L'identification des besoins a été réalisée en 2019 en collaboration avec l'organisme le Centre La Petite Échelle, un organisme à but non lucratif offrant des services de stimulation aux enfants à besoins particuliers âgés de 0 à 12 ans et des services de répit à leur famille. Les travaux sont prévus pour 2020 : surface de jeu en caoutchouc, modules de jeux spécialisés, réaménagement des sentiers, changement du mobilier urbain, mise en place d'une placette.

Résultats attendus : Le plan d'aménagement est réalisé en collaboration avec les partenaires. Le parc est aménagé et universellement accessible et l'information est diffusée par différents moyens de communication.

État : **Réalisée.** Les travaux ont pris fin à l'été 2021.

En plus des travaux de reconstruction des aires récréatives, les axes de circulation ont été réorganisés de façon à faciliter l'accès sécuritaire au parc incluant l'ajout d'une traverse piétonne à l'intersection.

En ce qui a trait aux processus mis en place pour réaliser ce travail de conception en collaboration avec le milieu, différentes actions ont été prises. D'abord, il y a eu une rencontre organisée avec le milieu pour définir les besoins. Ensuite, il y a eu une présentation du plan d'aménagement auprès du Centre La Petite Échelle. Puis, des vérifications des plans avec l'INLB (qui portaient notamment sur l'enjeu du choix de couleurs et contrastes des caoutchoucs des équipements et cheminements piétonniers). Les recommandations à cet effet ont été appliquées.



Action 8 Concevoir les projets d'aménagement des parcs et espaces verts en considérant les principes d'accessibilité universelle.

Échéancier : En continu

Responsable : Direction du génie- Service infrastructures urbaines

Collaborateurs : Direction de la culture, du loisir et du développement social, Centres intégrés de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest et Montérégie-Centre

Résultats attendus : Les parcs suivants ont été réaménagés:

2020 : Raymond (Action 7), des Hirondelles, Rolland, Jean-de-Lalande, Berthelet, Portneur, Moreau, Lucien-Tapin et Roch-Sénéchal.

2021 : Marquis-de-Montcalm, Champlain, Pierre-et-Bernard-Lucas, Lecavalier, René-Veillet, Watson, des Geais-Bleus, Boismenu, Stephen-Olynyk, Meunier, Henry-Cyr et Îlot des écureuils.

Les surfaces facilitent l'accès aux équipements et des équipements adaptés sont intégrés pour favoriser leur utilisation par tous. Les installations doivent permettre à tous les enfants, avec ou sans handicap, d'interagir et de faire des activités ensemble en se côtoyant dans le même espace, sans intégrer spécifiquement un équipement pour les déficits moteurs ou autres.

État : Réalisée.

2020 : des Hirondelles, Rolland, Jean-de-Lalande, Berthelet, Portneur, Moreau, Lucien-Tapin et Roch-Sénéchal.

2021 : Raymond, Lecavalier, Watson, Meunier, Armand-Bruno.

1.1.3 Accessibilité et sécurité des voies publiques

Obstacle principal :	Plusieurs artères ne sont pas aménagées pour être empruntées de façon sécuritaire par les personnes handicapées.
Objectif spécifique :	Rendre les voies publiques plus sécuritaires et plus accessibles aux personnes handicapées.
Engagements :	<p>Réaliser les travaux d'aménagement des intersections selon les principes d'accessibilité universelle. Réaliser les aménagements permettant l'accessibilité des arrêts d'autobus. Poursuivre la réparation des trottoirs et des voies publiques afin d'éliminer les obstacles aux déplacements.</p> <p>Prévoir des aménagements qui favoriseront un sentiment de sécurité chez les piétons en s'assurant de limiter les conflits entre piétons et cyclistes.</p> <p>S'assurer de la mise en place de mesures de mitigation lors de travaux ou d'événements publics d'envergure et collaborer avec les membres du Comité des partenaires afin que l'information soit transmise aux citoyens.</p> <p>Procéder à la mise à niveau du nombre de places réservées aux personnes handicapées dans les aires de stationnement des bâtiments municipaux en fonction des dispositions de la nouvelle réglementation municipale en matière de stationnement public adoptée en 2015 (lors du réaménagement ou du réasphaltage).</p> <p>Assurer un suivi plus rapproché des requêtes faites par des citoyens en situation de handicap (Centre de services aux citoyens-311).</p> <p>Mettre à jour annuellement la liste des feux sonores et rendre cette liste accessible à la population et aux intervenants.</p>

Action 9 Poursuivre les interventions correctives aux feux de circulation en y incluant l'ajout de feux sonores. (2018-Action 12)

Échéancier :	2020-2021
Responsable :	Direction de l'aménagement et de l'urbanisme
Collaborateurs :	Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, Institut Nazareth & Louis-Braille, Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain (RAAMM)
Commentaires :	

- Boul. Curé-Poirier / La Salle / boul. La Fayette (2020)
- Boul. Fernand-Lafontaine / Adoncour (2020)
- Boul. Jacques-Cartier O. / Maisonneuve (2020)
- Chemin de Chambly / Sainte-Foy (2021)
- Jean-Paul-Vincent / Kirouac (2021)
- Boul. Desaulniers / Sainte-Foy (2021)

Résultats attendus : Les feux sonores prévus sont aménagés et fonctionnels.

État : **Partiellement réalisée.**

Feux sonores implantés :

- Boul. Curé-Poirier / La Salle / boul. La Fayette (2020);
- Boul. Fernand-Lafontaine / Adoncour (2020);
- Chemin de Chambly/boul. Gaétan-Boucher (2021).

Pour obtenir la liste complète des feux sonores présents sur le territoire de la Ville de Longueuil, consulter l'Annexe 1.

Action 10 Procéder à la réfection ou au réaménagement des trottoirs situés aux abords des feux de circulation munis de boutons d'appel de feux pour piétons ayant fait l'objet d'une analyse en 2017 (rapport de Société Logique). (2016-Action 11, 2018-Action 14)

Échéancier : 2021

Responsable : Direction du génie,

Collaborateurs : Direction de la culture, du loisir et du développement social, Centres intégrés de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, Montérégie-Est et Montérégie-Ouest.

Commentaires : 2017 : Un contrat de service a été octroyé à l'organisme Société Logique qui a eu comme mandat de procéder à l'analyse de différentes intersections. Dans son rapport, l'organisme a répertorié les problématiques et proposé des pistes de solution afin de guider la planification des futurs réaménagements.

Résultats attendus : Les six intersections évaluées en 2017 sont réaménagées.

État : Travaux reportés à 2022.

Action 11 Planifier la réfection majeure de la rue Saint-Charles et mise en chantier.

Échéancier : À confirmer.

Responsable : Service des grands projets

Collaborateurs : Direction du génie, Direction de la culture, du loisir et du développement social, Direction de l'aménagement et de l'urbanisme, Société logique.

Commentaires : Des rencontres sont à prévoir avec les membres du Comité des partenaires, et ce, tout au long du projet (ces rencontres pourraient prendre différentes formes).

L'organisme Société logique procèdera à certaines analyses dans le but de s'assurer du respect du principe d'accessibilité universelle à différentes phases du projet.

Résultats attendus : Les plans du réaménagement de la rue Saint-Charles Ouest respectent les principes d'accessibilité universelle.

État : Reportée.

Action 29 (ajout) Adoption d'une nouvelle stratégie de déneigement.

Échéancier : 2020

Responsable : Direction des travaux publics

Commentaires : Stratégie qui a pour objectifs :

- d'assurer l'efficacité, la fluidité et la sécurité lors des déplacements;
- d'harmoniser les opérations de déneigement et l'équité du service;
- de viser les principes de développement durable dans les choix opérationnels;
- d'atteindre une plus grande efficacité économique par l'optimisation des ressources;
- d'encadrer les pratiques de déneigement sur le territoire de la Ville de Longueuil.

Résultats attendus : Stratégie qui permettra d'améliorer la sécurité des tous les usagers et usagères par la sécurisation des voies publiques lors de phénomènes météorologiques. À moyen terme, les cibles seront atteintes par différents outils et actions. Parmi ceux-ci : l'utilisation de fiches d'inspections et de formulaires d'audits et la formation du personnel portant sur les différents enjeux de mobilité des usagers.

État : Réalisée en 2020. **En opération en 2021.**

Action 31 (ajout) Production d'un Guide de déneigement des bâtiments municipaux de la Ville de Longueuil.

Échéancier : 2020

Responsable :	Direction des travaux publics
Collaborateurs :	Direction des biens immobiliers
Commentaires :	Guide qui recense les bâtiments municipaux et classe ceux-ci par ordre de priorité. Pour chacun de ces bâtiments, les différents accès et entrées sont également priorisés (exemple : entrée avec rampe d'accès, entrée principale, entrée secondaire, etc.).
Résultats attendus :	Les accès aux bâtiments municipaux de la Ville sont mieux déneigés, et ce, selon une priorisation établie en vertu de différents critères.
État :	Réalisée en 2020. En opération en 2021.

1.2 Édifices commerciaux et immeubles locatifs privés

1.2.1 Réglementation municipale

Obstacle principal :	Peu de bâtiments commerciaux et immeubles locatifs privés sont accessibles aux personnes handicapées.
Objectif spécifique :	Mettre en place des dispositions réglementaires afin de favoriser la conception « sans obstacle » visant l'accessibilité universelle pour toute nouvelle construction ou rénovation majeure.
Engagements :	<p>Recommander à tous les intervenants internes et externes d'appliquer certaines mesures d'adaptabilité et d'accessibilité dans tous les projets non couverts par le <i>Code national du bâtiment</i> en vigueur.</p> <p>Poursuivre la collaboration avec l'Association d'informations en logements et immeubles adaptés (AILIA) afin qu'elle puisse répertorier les logements rendus accessibles grâce au Programme d'adaptation de domicile (PAD).</p> <p>Réaliser les objectifs de la nouvelle Politique de l'habitation et du logement social adoptée en mars 2017 qui prévoit des mesures visant, entre autres, l'aménagement de logements adaptables et visitables. Le bilan est en cours de rédaction.</p> <p>Analyser la possibilité d'intégrer, à la refonte réglementaire, des éléments visant l'aménagement de débarcadère sur les terrains privés de certaines nouvelles constructions afin d'en faciliter l'accès. (2017-Action 13)</p>

Action 12 Collaborer à la réalisation de différentes activités visant à sensibiliser les commerçants et les propriétaires d'édifices commerciaux aux avantages de rendre leurs établissements accessibles.

Échéancier : 2021

Responsable : Association des usagers du transport adapté de Longueuil.

Collaborateurs : Comité des partenaires, Direction de l'aménagement et de l'urbanisme.

Commentaires : Cette action vise, entre autres, à faire connaître les avantages de l'accessibilité universelle pour les commerçants, mais aussi à faire connaître les différents programmes d'aide financière disponibles, notamment le PEA ([Programme des petits établissements accessibles](#)). Une rencontre exploratoire a eu lieu en 2019, plusieurs membres du Comité des partenaires étaient présents afin d'explorer les moyens à envisager (mise en place d'un guide, réalisation d'une présentation, etc.).

Résultats attendus : Un guide est réalisé, publié et distribué.

Une séance d'information est organisée et tenue.

État : **En cours de réalisation.** Un travail de recension des outils disponibles et des bonnes pratiques a été effectué par l'AUTAL.

Un comité de travail formé de membres du Comité des partenaires de la Ville de Longueuil, ainsi que d'un représentant de la Direction de l'aménagement et de l'urbanisme et d'une représentante du CISSS M-E, a été mis sur pied. En raison de la pandémie, ce comité ne s'est pas rencontré en 2020.

Le projet a été relancé en 2021. Le lancement du Guide est prévu en 2022.

Action 32 (ajout) Adoption d'une refonte du plan d'urbanisme permettant la poursuite du déploiement du réseau de déplacements actifs et la mise en place d'aménagements et de constructions universellement accessibles ou visitables.

Échéancier : 2021

Responsable : Direction de l'aménagement et de l'urbanisme,

Collaborateurs : s/o

Résultats attendus : Adoption d'un cadre réglementaire adéquat.

État : **Réalisée**. Le nouveau Plan d'urbanisme de la Ville, entré en vigueur le 28 octobre 2021, prévoit une grande assise s'appliquant au territoire de manière transversale qui vise à poursuivre le déploiement du réseau de déplacements actifs et la mise en place d'aménagements et de constructions universellement accessibles ou visitables.

La visitabilité est la composante architecturale et urbanistique de l'accessibilité universelle. Elle vise à assurer une conception des bâtiments et des aménagements qui intègre un niveau d'accessibilité de base qui profite à tous, peu importe l'âge ou les habiletés.

Chacune des orientations est donc teintée de cette volonté d'optimiser l'accessibilité universelle et la visitabilité tout comme les actions prévues au plan d'action. La réglementation qui en découle permet de concrétiser les exigences à cet égard.

Axe 2 : Accessibilité des programmes, des services et de l'emploi

2.1 Accessibilité à un environnement sécuritaire

Obstacle principal : Les citoyens et citoyennes ne connaissent pas les mesures de sécurité mises en place par la municipalité pouvant s'adresser aux personnes handicapées.

Objectif spécifique : Mettre en place et faire connaître les mesures, les dispositions et les programmes visant à assurer la sécurité des personnes handicapées.

Engagement : Poursuivre les activités de sensibilisation à l'aide de l'unité mobile de prévention adaptée du Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil lors des différents événements publics de la Ville de Longueuil afin de faire connaître au public les consignes de sécurité incendie.

Poursuivre la diffusion de l'information concernant les différents programmes liés à la sécurité à domicile.

Maintenir, dans les contrats d'enlèvement des déchets et des matières résiduelles, des dispositions obligeant les opérateurs à libérer les trottoirs et voies piétonnes de tous bacs roulants.

Action 13 Relancer la campagne de promotion du programme Secours adapté et mettre à jour les outils de promotion.

Échéancier : 2020

Responsable : Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil

Collaborateur : Direction de la culture, du loisir et du développement social

Résultats attendus : Une nouvelle campagne de promotion est mise de l'avant avec de nouveaux outils promotionnels.

État : **Partiellement réalisée.** Le travail a été amorcé pour mettre à jour le matériel promotionnel relatif à ce programme. En 2020, une séance de photos a été organisée en vue de rafraîchir le matériel visuel disponible du programme. Toutefois, en raison de la pandémie, cette nouvelle campagne de promotion a été mise sur pause.

Néanmoins, la pandémie COVID-19 a eu comme effet d'amener le Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil (SSIAL) à innover et à revoir ses méthodes temporairement pour entrer en contact avec les personnes qui participent à ce programme et mettre à jour leurs dossiers. Le SSIAL a mobilisé 11 techniciens afin de communiquer par téléphone (plutôt que par lettre) avec les personnes qui y sont inscrites. Cette méthode a permis de recruter davantage de participants : 809 personnes y sont désormais inscrites (versus 770 l'année précédente).



Action 14 Faire la promotion des différents programmes liés à la sécurité à domicile.

Échéancier : En continu

Responsable : Direction de la culture, du loisir et du développement social

Collaborateur : Direction des communications et des affaires publiques

Résultats attendus : La liste des différents programmes est diffusée auprès des citoyens et citoyennes lors de la Journée des aînés (1^{er} octobre) et une publication est faite dans le Courrier du Sud.

État : **Réalisée.** En 2020, comme l'essentiel des événements récurrents annuels n'a pas eu lieu, la Direction de la culture, du loisir et du développement social (DCLDS) a fait la promotion des services destinés aux personnes âgées lors d'une campagne d'appels téléphoniques en mai-juin 2020. Un questionnaire était rempli par les téléphonistes. Lorsqu'applicables, des informations étaient partagées sur le programme Secours adapté.

En 2021, le bottin de ressources aux personnes âgées a été réédité et distribué à la fin de l'année par les groupes communautaires, sur le web et dans les bibliothèques lorsqu'un emprunt de livre était fait par une personne âgée. L'information a également été partagée sur le site web de la Ville dans la section COVID-19.

Dans la brochure de la Semaine des aînés 2021, une section spéciale était dédiée à faire connaître les ressources pour la santé et le bien-être des personnes âgées, dont le programme PAIR, Secours adaptés, 311 et le Système d'alerte automatisé. Cette publication a été faite en format papier et sur le web.

2.2 Accessibilité aux loisirs

Obstacle principal : Certaines activités de loisir de la programmation régulière ou spéciale de la municipalité sont peu accessibles pour les personnes handicapées.

Objectif spécifique : Favoriser la pratique d'activités récréatives, sportives et culturelles.

Engagement : Poursuivre la promotion de la *Carte d'accompagnement loisir* dans les différentes programmations loisir ainsi que sur le site Internet de la Ville. Voir à inclure l'adhésion à la carte dans les contrats de service avec des promoteurs externes et sensibiliser les partenaires à l'importance de ce programme pour la pleine participation sociale de tous les citoyens et citoyennes de la Ville de Longueuil.

Maintenir à jour la page Internet de la Ville répertoriant les différents services offerts aux personnes handicapées et faire connaître cet outil aux partenaires.

<https://longueuil.quebec/fr/services/developpement-social/situation-handicap>

Coordonner le programme d'accompagnement en camp de jour régulier *L'Été c'est pas si compliqué!* en collaboration avec les

partenaires du milieu et offrir des articles spécialisés aux différents lieux de camps accueillant des enfants ayant des besoins particuliers.

Action 15 Relancer le projet « Files d'attente » pour favoriser la participation des enfants ayant un trouble du spectre de l'autisme dans les différents événements organisés par la Ville de Longueuil et en informer les organismes du milieu. (Permet l'accès aux attractions sans avoir à faire la file) (2016-Action 15, 2019-Action 17)

Échéancier : 2021

Responsable : Direction de la culture, du loisir et du développement social

Collaborateur : Autisme Montérégie

Commentaire : À réaliser : identifier des meilleures stratégies avec les différentes divisions de la Direction de la culture, du loisir et du développement social pour consolider le projet et assurer de sa pérennité.

Résultats attendus : Le projet s'inscrit dans les façons de faire de la Direction de la culture, du loisir et du développement social.

État : **Partiellement réalisée.** L'initiative s'inscrit dans les pratiques de la Direction de la culture, du loisir et du développement social. Il s'agit d'un service qui est toujours offert par la Ville de Longueuil. Toutefois, puisque plusieurs activités publiques municipales n'ont pas eu lieu en raison de la COVID-19, l'exercice de réflexion entourant la mise à jour des outils de communication interne et externe de cette mesure a été reporté à 2022.

Action 16 Identifier et répertorier les salles d'activités accessibles aux personnes handicapées dans les bâtiments loisir appartenant à la municipalité et diffuser la liste à tous les organismes reconnus par la Ville de Longueuil. (2017-Action 16, 2019-Action 18)

Échéancier : 2021

Responsable : Direction de la culture, du loisir et du développement social

Collaborateurs : Direction des biens immobiliers, Centres intégrés de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, Montérégie-Est et Montérégie-Ouest

Résultats attendus : Une liste des lieux accessibles avec leurs caractéristiques est diffusée auprès des organismes reconnus par la Ville de Longueuil.

État : Reportée à 2022. Le travail de recension a été entamé en 2020, mais devra être poursuivi. Pour cela, des ressources supplémentaires devront être mobilisées.

Action 17 Faciliter l'accès aux plateaux sportifs et récréatifs aux intervenants du Centre de réadaptation en déficience physique du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest, afin de permettre le démarrage d'activités physiques et la tenue d'activités de sensibilisation. (2018-Action 22)

Échéancier : 2021

Responsable : Direction de la culture, du loisir et du développement social

Commentaires : La demande de gratuité des plateaux pour l'année 2020 a déjà fait l'objet d'une résolution du Conseil municipal à la fin de l'année 2019.

Résultats attendus : Une demande de résolution est déposée au Comité exécutif de la Ville et adoptée par ce dernier chaque année.

État : **Réalisée.** Cette action a notamment permis l'organisation d'un atelier de vélo adapté à l'aréna Cynthia-Coull dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées (SQPH).



Action 18 Faciliter l'accès aux plateaux sportifs et récréatifs à l'organisme Centre d'intégration à la vie active (CIVA) afin de permettre la pérennité de l'activité de Boccia paraolympique démarrée en collaboration avec le Centre de réadaptation en déficience physique du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest.

Échéancier : 2021

Responsable : Direction de la culture, du loisir et du développement social

Commentaires : La demande pour l'année 2020 a déjà fait l'objet d'une résolution du Conseil municipal.

Résultats attendus : Une demande de résolution est déposée au Comité exécutif de la Ville et adoptée par ce dernier.

État : **Réalisée.**

Action 19 Réaliser les différentes activités entourant la tenue des Jeux d'été des Olympiques spéciaux de 2021.

Échéancier : 2020-2021

Responsable : Directions de la culture, du loisir et de la vie communautaire des villes de Boucherville, Longueuil et Saint-Lambert

Collaborateurs : Section locale d'Olympiques spéciaux Québec Lajemmerais-Vallée-du-Richelieu, Directions des communications et des affaires publiques des villes partenaires.

Commentaire : Le dépôt de la candidature a été réalisé en partenariat avec les villes de Boucherville et de Saint-Lambert.

Résultats attendus : Tenue des Jeux en 2021.

État : La tenue de l'événement a été reportée à l'été 2022 en raison de la pandémie COVID-19, mais le Comité organisateur des Olympiques spéciaux s'est constitué et s'est mis en marche dès le début de l'année 2021 pour préparer l'événement. Un pré-lancement des Olympiques a été organisé dans le cadre de la Journée internationale des personnes handicapées (JIPH) 2021 au cours de laquelle a été organisée une partie de basketball non compétitive entre une équipe formée de personnes avec limitations et une équipe formée de personnes sans limitations.



2.3 Emploi

Obstacle principal :	Les municipalités procèdent peu à l'embauche de personnes handicapées.
Objectif spécifique :	Mettre en place les mesures prévues dans le cadre du programme d'accès à l'emploi.
Engagement :	Présenter au Comité des partenaires le rapport du programme d'accès à l'égalité à l'emploi faisant état des mesures prises et des résultats obtenus à la suite de son adoption.

Action 20 Faire parvenir les offres d'emploi de la Ville aux organismes offrant aux personnes handicapées des services d'aide à l'emploi.

Échéancier :	En continu
Responsable :	Direction des ressources humaines
Résultats attendus :	Envoi systématique des offres d'emploi de la Ville au SDEM-SEMO de la Montérégie.
État :	Réalisée. En continu.

Action 27 (ajout) Se doter d'un nouveau système de gestion des candidatures permettant d'avoir un portrait réel des postulants.

Échéancier :	Implantation du système en novembre 2020. En continu.
Responsable :	Direction des ressources humaines
Commentaires :	Système de gestion des candidatures qui rend obligatoire l'achèvement d'un questionnaire d'identification d'accès à l'égalité en emploi dans le cadre de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics lors de la première postulation.
État :	Réalisée. Utilisation en continu.

Action 28 (ajout) Mise à jour de la procédure d'accueil des nouveaux employés intégrant les obligations de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics.

Échéancier :	2021
Responsable :	Direction des ressources humaines

Commentaires : Procédure d'accueil qui a pour but de sensibiliser le nouveau personnel de la Ville de Longueuil aux obligations de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics à laquelle est assujettie la Ville.

État : Réalisée.

Élaboration en 2021 et mise à jour en 2022 d'une présentation structurée et uniforme s'adressant à tous les nouveaux employés expliquant l'importance, pour le personnel et l'employeur, d'appliquer le programme d'accès à l'égalité en emploi.

Cette présentation est déployée par la division dotation, chaque semaine, lors d'une rencontre spécifique à chacun des groupes d'employés.

2.4 Approvisionnement

Obstacle principal : Le personnel des services requérants n'a pas le même niveau de connaissances en matière d'accessibilité universelle.

Objectif spécifique : S'assurer de la mise à jour des connaissances des intervenants en approvisionnement afin de répondre à l'article 61.3 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées*.

Favoriser l'achat d'équipement encourageant la participation des personnes en situation de handicap.

Action 21 Procéder à l'aménagement d'espaces éphémères dans différents lieux publics dans le cadre des mesures prises en lien avec la COVID-19.

Échéancier : 2020-2021

Responsable : 2020 : Service des grands projets, Direction du génie

2021 : Direction de la culture, du loisir et du développement social

Collaborateurs : Les membres du Comité des partenaires du PIPH.

Commentaires : Plusieurs espaces seront aménagés afin de favoriser la tenue d'activités tenant compte des mesures de distanciation sociale.

Inclusion du principe d'accessibilité universelle dans les plans d'aménagement et lors de l'acquisition de mobiliers urbains accessibles (tables à pique-nique).

Résultats attendus : Des espaces inclusifs sont aménagés dans les endroits suivants dont sur la rue Saint-Charles et au parc St Mark.

État : **Réalisée.** Dans le cadre des aménagements temporaires réalisés sur la rue Saint-Charles Ouest lors de la pandémie COVID-19, une marche exploratoire a été organisée en 2020 et 2021 avec des représentants et représentantes et experts en matière d'accessibilité universelle.

Cette activité a permis d'identifier des enjeux d'accessibilité et d'améliorer différents aspects de ces aménagements temporaires : marquage au sol, disposition de clôtures, panneaux de communication, rampes, terrasses, support à vélo, révision et déplacements de corridors sanitaires, notamment.



Action 35 (ajout) Achat d'une lugiglance afin de permettre une plus grande accessibilité aux patinoires intérieures.

Échéancier : 2021

Responsable : Direction de la culture, du loisir et du développement social

Collaborateurs : s/o

Commentaires : Dans l'objectif de rendre plus accessibles les installations sportives de la municipalité, la Ville souhaite acquérir une lugiglance permettant aux personnes utilisant un fauteuil roulant de profiter des glaces des patinoires et arénas.

Résultats attendus : La lugiglance est offerte en location gratuite à l'une des patinoires de la Ville. La promotion de celle-ci est effectuée par différents canaux afin d'en maximiser son utilisation.

État : **Réalisée.** La lugiglance est offerte en location gratuite à la patinoire extérieure du parc de la Cité. Les informations relatives à cet égard sont publiées sur la page Internet de la Ville répertoriant les différents services offerts aux personnes handicapées et faire connaître cet outil aux partenaires (<https://longueuil.quebec/fr/services/developpement-social/situation-handicap>)



Action 38 (ajout) Installation d'une balançoire calèche universellement accessible au parc Armand-Racicot.

Échéancier : 2021

Responsable : Direction du Génie

Collaborateurs : Direction des communications et des affaires publiques et Direction de la culture, du loisir et du développement social

Commentaires : Dans le cadre de la première édition du budget participatif, un des projets retenus est celui intitulé *Des balançoires pour tous* qui visait l'installation d'équipements récréatifs inclusifs et accessibles pour différents groupes d'âge et clientèles (ex. : personnes à mobilité réduite, personnes âgées, familles, etc.) afin de favoriser l'accessibilité universelle, l'inclusion sociale et la socialisation entre les citoyens et citoyennes de tous âges vivant différentes réalités, briser l'isolement, et conscientiser sur la différence. Parmi ces équipements, une balançoire calèche devait être installée au parc Armand-Racicot.

Résultats attendus : La balançoire calèche est installée et accessible au parc Armand-Racicot à l'automne 2021.

État : Réalisée.



Axe 3 : Accessibilité des communications et de la vie démocratique

3.1 Accessibilité de l'information

- Obstacle principal :** Plusieurs outils de communication de la municipalité ne sont pas accessibles aux personnes ayant une déficience visuelle ou des capacités réduites au niveau de la lecture.
- Objectif spécifique :** Développer et adapter les outils de communication et d'information en format accessible dans le respect du principe de l'accessibilité universelle.
- Engagements :** Poursuivre et accroître la diffusion des publications municipales en versions accessibles.

Action 22 Procéder à la refonte du site Internet de la Ville en fonction des différents standards de l'accessibilité web. (2016-Action 21, 2018-Action 25)

- Échéancier :** En planification
- Responsable :** Direction des communications et des affaires publiques
- Collaborateurs :** Les membres du Comité des partenaires du PIPH.
- Commentaires :** Certains membres du Comité des partenaires seront interpellés afin qu'ils puissent contribuer à évaluer le niveau d'accessibilité du futur site. L'accessibilité universelle du site Internet fait partie des priorités de cette refonte.
- Résultats attendus :** Le nouveau site Internet de la Ville répond aux enjeux d'accessibilité universelle en matière de conception web.
- État :** **Refonte en cours.**

3.2 Vie démocratique, consultations publiques et participation citoyenne

Obstacle principal : Les activités démocratiques de la municipalité et les documents qui y sont rattachés ne sont pas toujours accessibles pour les personnes handicapées.

Objectif spécifique : Mettre en place des normes et procédures en matière d'accessibilité lors des différentes activités liées à la vie démocratique.

Action 23 Impliquer les membres du Comité des partenaires dans la démarche de réalisation d'une politique en développement social.

Échéancier : 2020-2021

Responsable : Direction de la culture, du loisir et du développement social

Collaborateur : Le Comité des partenaires

Résultats attendus : Un membre du Comité des partenaires fait partie du comité consultatif externe (le comité a identifié Mme Julie Tourangeau de l'APHRSM en décembre 2019).

Le Comité des partenaires est consulté et un bilan des actions réalisées dans le cadre des travaux du plan d'action à l'égard des personnes handicapées et des mesures en matière d'accessibilité universelle est complété.

État : En suspens en raison de la pandémie.

Axe 4 : Sensibilisation et formation

4.1 Sensibilisation

Obstacle principal : Le personnel municipal et la population en général n'ont pas les mêmes connaissances afin de contribuer quotidiennement à favoriser l'intégration des personnes handicapées.

Objectif spécifique : Accroître la connaissance des besoins des personnes handicapées en organisant des campagnes de sensibilisation.

Engagement : Souligner la *Semaine québécoise des personnes handicapées* (1^{er} au 7 juin) et la *Journée internationale des personnes handicapées* (3 décembre) dans les différents outils informationnels utilisés par la Ville de Longueuil (journaux locaux, site Internet, panneaux électroniques, etc.) et lors des séances du conseil municipal.

Action 24 Planification de la prochaine édition du Gala de Longueuil, l'excellence d'ici incluant le prix honorifique mis en place en l'honneur de Mme Mélanie Boucher. (2019-Action 29)

Échéancier : 2020-2021

Responsable : Direction de la culture, du loisir et du développement social

Collaborateurs : Comité des partenaires

Résultats attendus : Une personne en situation de handicap ou ayant une bonne connaissance des enjeux auxquels font face les personnes handicapées est intégrée dans le jury.

État : Reportée en raison de la pandémie.

Action 25 Participer à la réalisation d'une activité dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées (SQPH) en lien avec la mise en place d'un guide visant à sensibiliser les commerçants sur les avantages de l'accessibilité universelle.

Échéancier : 2021

Responsable : Association des usagers du transport adapté de Longueuil

Collaborateurs : Direction de la culture, du loisir et du développement social, Comité des partenaires, Direction des grands projets

Commentaires : Voir action 12.

Résultats attendus : Un lancement du Guide est réalisé. Une présentation est organisée et des commerçants y sont présents.

État : **Action en cours de réalisation.** Le lancement du Guide est reporté en 2022.

Action 36 (ajout) Réalisation et diffusion de portraits de citoyennes et citoyens longueuillois en situation de handicap.

Échéancier : 2021

Responsable : Direction de la culture, du loisir et du développement social

Collaborateurs : Comité des partenaires, Direction des communications et des affaires publiques

Commentaires : Afin de sensibiliser la population longueuilloise à la diversité de celle-ci, mais aussi pour mettre de l'avant les différentes réalités et l'apport à leur

communauté des personnes en situation de handicap, la Ville de Longueuil souhaite réaliser des témoignages illustrés de citoyennes et citoyens longueuillois en situation de handicap. Ces portraits seront notamment lancés dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées (SQPH) et de la Journée internationale des personnes handicapées (JIPH).

Résultats attendus : Les portraits, validés par le Comité des partenaires, sont disponibles sur le site web de la Ville de Longueuil et diffusés par différents canaux promotionnels à la portée de celle-ci.

État : **Réalisée.** Au cours de l'année 2021, quatre portraits de citoyens longueuillois en situation de handicap ont été réalisés, mis en ligne et diffusés via différents canaux promotionnels. Ces témoignages illustrés sont offerts sur la page web de la Ville dédiée aux personnes en situation de handicap : (<https://longueuil.quebec/fr/services/developpement-social/situation-handicap>)



4.2 Formation du personnel municipal

Obstacle principal : Le personnel municipal de première ligne ne possède pas toutes les connaissances nécessaires afin d'accueillir adéquatement les citoyens handicapés ou d'appliquer les principes d'accessibilité universelle dans l'exercice de leurs fonctions.

Objectif spécifique : Accroître la connaissance des besoins des personnes handicapées par le biais de formations générales ou spécifiques.

Engagement : Poursuivre la mise en place de formations.

Action 26 Sensibiliser le personnel de la Direction des biens immobiliers concernant les enjeux liés à l'accessibilité universelle dans les bâtiments.

Échéancier : 2021

Responsable : Direction de la culture, du loisir et du développement social

Collaborateur : Direction des biens immobiliers

Résultats attendus : Une activité de sensibilisation et de formation est organisée pour les chargés de projets de la Direction des biens immobiliers. Les chargés de projet responsables de piloter les projets de rénovation de bâtiments deviennent responsables d'intégrer les enjeux d'accessibilité universelle dans tout leur projet.

État : Reportée en 2022.

Action 37 (ajout) Formation du personnel électoral aux mesures permettant l'exercice du droit de vote des personnes en situation de handicap.

Échéancier : 2021

Responsable : Direction du greffe

Collaborateur : Direction de la culture, du loisir et du développement social

Résultats attendus : Dans le cadre des élections municipales, un module de formation portant sur les conditions d'accessibilité universelle du processus de votation a été ajouté au cursus de formation du personnel électoral. Ce module présentait à la fois des obligations légales en la matière, mais aussi des conseils d'accueil des personnes présentant différentes limitations.

État : Réalisée.

Annexe 1

Liste des feux sonores présents sur le territoire de la Ville de Longueuil

Notes du producteur

{Avis au lecteur sur l'accessibilité : ce document est conforme au standard SGQRI 008-02 du Gouvernement du Québec sur l'accessibilité d'un document téléchargeable, afin d'être accessible à toute personne handicapée ou non. Toutes les notices entre accolades sont des textes de remplacement pour tout contenu faisant appel à une perception sensorielle pour communiquer une information, indiquer une action, solliciter une réponse ou distinguer un élément visuel.

Cette version de rechange équivalente et accessible a été produite par le service Adaptation de l'Information en Médias Substituts de l'Institut Nazareth et Louis-Braille faisant partie du Centre Intégré de la Santé et de Services sociaux de la Montérégie-Centre:

Adaptation de l'Information en Médias Substituts de l'Institut Nazareth et Louis-Braille faisant partie du Centre Intégré de la Santé et de Services sociaux de la Montérégie-Centre:

955, rue d'Assigny – local 139
Longueuil (Québec) J4K 5C3
Téléphone: 450 463-1710, poste 346
Sans frais: 1 800 361-7063, poste 346
Télécopieur: 450 670-0220
Courriel: braille.inlb@ssss.gouv.qc.ca

Notes: Assurez-vous de modifier les paramètres de votre logiciel lecteur d'écran, tel que Jaws, en activant la détection des langues et la lecture de la plupart des ponctuations.}

Liste des feux sonores présents sur le territoire de la Ville de Longueuil

N°	Intersection	Indicateurs sonores présents	Indicateurs sonores fonctionnels
GPK-006	Boulevard Churchill / avenue Victoria	Oui	Oui
GPK-008	Grande Allée / rue Bellevue / avenue Alma	Oui	Oui
GPK-014	Boulevard Taschereau / rue Mary	Oui	Oui
STH-005	Chemin de Chambly / boulevard Gaétan- Boucher	Oui	Oui
STH-007	Montée Saint-Hubert / Chemin de Chambly	Oui	Oui
STH-017	Boulevard Cousineau / boulevard Jacques- Marcil	Oui	Oui
STH-018	Boulevard Cousineau / boulevard Gaétan- Boucher	Oui	Oui
STH-021	Boulevard Cousineau / montée Saint-Hubert	Oui	Oui
VLO-005	Chemin de Chambly / rue Roussin	Oui	Oui
VLO-007	Chemin de Chambly / Boulevard Des Ormeaux	Oui	Oui

N°	Intersection	Indicateurs sonores présents	Indicateurs sonores fonctionnels
VLO-010	Chemin de Chambly / rue Beaubien	Oui	Oui
VLO-011	Chemin de Chambly / boulevard Nobert	Oui	Oui
VLO-014	Boulevard Curé-Poirier / chemin de Chambly	Oui	Oui
VLO-015	Chemin de Chambly / boulevard Sainte-Foy	Oui	Oui
VLO-016	Chemin de Chambly / rue Briggs	Oui	Oui
VLO-019	Chemin de Chambly / rue de Gentilly	Oui	Oui
VLO-027	Boulevard Roland- Therrien / rue Bagot / rue Toulouse	Oui	Oui
VLO-030	Boulevard Roland- Therrien / chemin du Tremblay	Oui	Oui
VLO-031	Boulevard Roland- Therrien / rue King- Georges	Oui	Oui
VLO-035	Boulevard Roland- Therrien / rue Fréchette / rue de Bruges	Oui	Oui
VLO-038	Boulevard Roland- Therrien / boulevard Fernand-Lafontaine	Oui	Oui

N°	Intersection	Indicateurs sonores présents	Indicateurs sonores fonctionnels
VLO-041	Boulevard Des Ormeaux / Entrée centre commercial Place Desormeaux	Oui	Oui
VLO-045	Boulevard Jacques-Cartier Ouest / rue de Lyon	Oui	Oui
VLO-047	Boulevard Jacques-Cartier Est / boulevard Béliveau	Oui	Oui
VLO-049	Boulevard Jacques-Cartier / chemin du Tremblay Sud	Oui	Oui
VLO-060	Boulevard Curé-Poirier Ouest / boulevard La Fayette	Oui	Oui
VLO-061	Boulevard Curé-Poirier Ouest / rue La Salle	Oui	Oui
VLO-062	Boulevard Curé-Poirier Ouest / rue Sainte-Hélène	Oui	Oui
VLO-063	Boulevard Curé-Poirier Ouest / rue Cartier	Oui	Oui
VLO-064	Boulevard Curé-Poirier Ouest / rue Joliette	Oui	Oui
VLO-067	Boulevard Curé-Poirier Ouest / rue Brébeuf	Oui	Oui

N°	Intersection	Indicateurs sonores présents	Indicateurs sonores fonctionnels
VLO-068	Boulevard Curé-Poirier Est / rue Adoncour	Oui	Oui
VLO-070	Boulevard Sainte-Foy / boulevard La Fayette	Oui	Oui
VLO-074	Boulevard Sainte-Foy / rue Gardenville	Oui	Oui
VLO-080	Boulevard Desaulniers / rue Sainte-Hélène	Oui	Oui
VLO-083	Boulevard Fernand- Lafontaine / rue Adoncour	Oui	Oui
VLO-096	Boulevard Saint- Laurent / boulevard La Fayette	Oui	Oui
VLO-099	Boulevard Saint- Laurent Ouest / rue Dollard	Oui	Oui
VLO-101	Rue Saint-Laurent Ouest / rue Joliette	Oui	Oui
VLO-102	Boulevard Saint- Laurent Ouest / rue Saint-Jean	Oui	Oui
VLO-103	Rue Sainte-Hélène / rue Goupil	Oui	Oui
VLO-104	Rue Saint-Charles Ouest / boulevard La Fayette	Oui	Oui

N°	Intersection	Indicateurs sonores présents	Indicateurs sonores fonctionnels
VLO-106	Rue Saint-Charles Ouest / place Charles- Le Moyne	Oui	Oui
VLO-108	Rue Saint-Charles Ouest / rue Joliette	Oui	Oui
VLO-109	Rue Saint-Charles Ouest / boulevard Quinn	Oui	Oui
VLO-110	Rue Saint-Charles Ouest / rue Saint- Sylvestre	Oui	Oui
VLO-112	Rue Saint-Charles Ouest / rue Saint- Alexandre	Oui	Oui
VLO-120	Boulevard Marie- Victorin / rue Lalande	Oui	Oui
VLO-122	Boulevard Marie- Victorin / boulevard Guimond	Oui	Oui
VLO-134	Rue Saint-Charles Ouest / sortie Débarcadère / accès stationnement P2	Oui	Oui
VLO-136	Terminus de Longueuil / traverse piétonne	Oui	Oui
VLO-142	Rue Saint-Charles Ouest/ rue d'Assigny	Oui	Oui

N°	Intersection	Indicateurs sonores présents	Indicateurs sonores fonctionnels
VLO- 149	Chemin de la Savane/ Hôtel de Ville de Longueuil	Oui	Oui

Les informations comprises dans cette liste ont été mises à jour le 8 décembre 2021.

